

En mai 1896, les recettes énormes provenant des taxes nouvelles et autres sources extraordinaires, créant, en moyenne, un surcroît de revenu annuel de \$840,100 pour les quatre dernières années, n'ayant pas suffi à solder les augmentations de dépenses et les déficits en résultant, le gouvernement du jour profita de l'autorisation que sa majorité complaisante lui avait accordée pour faire un nouvel et dernier emprunt de \$3,017,333, à 4 pour cent, remboursable en quarante ans.

Les gouvernements De Boucherville-Taillon-Flynn (même ouvrage en trois volumes) ont donc profité de cette loi d'emprunt des \$10,000,000, tant dénoncée par eux, pour emprunter \$11,270,309.

En voici le résumé :

Emprunt de mars 1894.....	\$2,920,000 00
Emprunt français de décembre 1894.....	5,332,976 00
Emprunt de mai 1896.....	3,017,333 00
Total depuis 1892.....	\$11,270,309 00

Ils ont, en outre, prélevé par leurs nouvelles taxes et d'autres sources de revenus, comme nous venons de le dire, \$840,100 par année. (Voyez motion Marchand, du 4 janvier 1897, page 349 des procès-verbaux de l'Assemblée Législative).

QU'ONT-ILS FAIT DE TOUT CET ARGENT ?

Comme nous l'avons dit, ces \$10,000,000 devaient être empruntées dans un but spécial et défini dans l'acte même qui l'autorisait. L'amendement Turgeon (Procès-Verbaux de l'Assemblée Législative de 1896-1897, page : 82) démontre que le gouvernement conservateur qui a emprunté les \$10,000,000 ne les a pas appliquées aux fins prévues par l'acte même.

Cet amendement fait voir que l'emprunt était destiné à payer entre autres choses les suivantes :

(J). Dépense spéciale prévue pour 1891-1892, \$838,555.00.

(K). Subventions en argent et en terres, \$4,400,320.00.

Que sur les dépenses spéciales, le gouvernement n'a payé